



FORMULAIRE

Demande de participation communale pour l'adhésion annuelle à un club sportif ou artistique

ENFANT

NOM	
Prénom	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	

STRUCTURE RECEVANT L'ADHESION

Dénomination	
Adresse	
Téléphone	
Adresse email	
Année/ saison concernée	
Intitulé de l'activité	
Montant de l'adhésion annuelle	

Date :

Date :

Signature des Parents

Signature et cachet de la
structure

Le conseil municipal de la commune de LACOMBE a voté par délibération n°2024-40 la reconduction de la participation aux frais d'inscription ou d'adhésion aux activités sportives et artistiques, destinée uniquement aux enfants habitant à l'année la commune âgés de 3 ans à 17 ans (au moment de l'inscription).

Cette participation porte exclusivement sur les frais d'inscription, à l'exclusion de tout autre objet (dépenses d'équipement, de transport,...).

Le montant de la participation est de 50 €uros. Elle peut être fractionnée au plus en deux parties. Elle est valable pour la saison 2024-2025, elle prend effet au 1er septembre 2022 et est valable jusqu'au 31 août 2025.

Lorsque le montant des frais d'inscription de l'activité est au moins égal à 50 euros, le forfait unique de 50 euros s'appliquera. En revanche, lorsque l'inscription est d'un montant inférieur à 50 €, la participation sera versée à concurrence du montant de l'inscription. Il n'y aura de report de la différence qu'en cas de pluriactivité, à savoir en cas d'une autre inscription pour le même enfant (ex : la participation a déjà été utilisée partiellement, à hauteur de 30 euros, pour une activité. Le montant restant disponible est de 20 euros).

La commune se réserve le droit, si elle le juge opportun, de vérifier l'inscription auprès du club sportif avant le versement de la participation.

Modalités de versement :

La participation sera versée par mandat administratif directement aux parents ou aux représentants légaux de l'enfant sous présentation

- Du présent formulaire complété et signé par les parents et la structure recevant l'adhésion
- D'un RIB
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'adhésion annuelle à un club sportif ou artistique.

Date et Signature des Parents
Précédés de la mention Lu et Approuvé